Les Archives de la famille de la Harpe

Autor(en): **R., M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **36 (1928)**

Heft 12

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-28490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

le vieil édifice et surtout le portail bourguignon du XIIme siècle, si bien conservé malgré le temps et les hommes. Car les hommes ont fait de l'église de Bonmont une grange. La châtelaine, Mme Sautter, nous avait ménagé sous les beaux ombrages du parc une exquise collation, qui fut annoncée par la vénérable cloche de l'église — elle porte le millésime de 1404. Nous fûmes ensuite visiter la belle demeure construite au XVIIIme siècle sur l'emplacement du couvent ; c'est là que résidait le Magnifique Seigneur Baillif.

M. Thévenaz, sous-archiviste d'Etat à Neuchâtel, fut l'interprète non seulement de la Société d'histoire de son canton, mais des assistants unanimes, en disant à Mme Sautter leur gratitude pour son accueil. Les heures passées à Bonmont furent les plus belles de la journée. Et tandis que nous roulions dans l'allée ombreuse pour redescendre à Nyon, la voix claire de la vieille cloche nous disait adieu.

LES ARCHIVES DE LA FAMILLE DE LA HARPE

Les Archives cantonales vaudoises se sont enrichies en 1925 de 273 documents très aimablement remis en dépôt par Mme Amédée de la Harpe, à Genève, et dont voici la substance :

I. *Etudes généalogiques sur la famille de la Harpe.* — 19 numéros comprenant, entre autres, des arbres généalogiques dès 1387, des mémoires servant en 1714 et 1782 à prouver la noblesse de la famille, en 1764 à reconnaître son droit à la bourgeoisie de Lausanne.

II. *Documents intéressant la famille de la Harpe.* — 89 numéros, comprenant des preuves de la filiation de la

famille, certaine dès Mathieu de Larpaz, apothicaire et bourgeois de Lausanne (1482-1505), une filiation antérieure remontant à 1387, étant établie par la tradition et par des titres non liés entre eux.

III. *Le général Amédée de la Harpe.* — 48 numéros. Dossier établissant toute l'histoire de cet officier, condamné à mort par les autorités bernoises en 1791, puis réhabilité, tué au service de France en 1796. Ce dossier contient, entre autres, le texte des discours prononcés par lui en 1792 à divers Clubs révolutionnaires de France, ses états de service, une lettre de Bonaparte, une du général Ney, et tous les mémoires relatifs à sa condamnation et à la discussion de ses biens.

IV. *Frédéric-César de la Harpe.* — 48 numéros, comprenant notamment des lettres de Frédéric-César de Tubingue, 1772, ses diplômes universitaires, sa patente d'avocat, son brevet de nomination de colonel russe, une lettre de Frédéric-César recommandant Glayre au Directoire français, une lettre du préfet du Doubs dénonçant en 1816 sa correspondance secrête avec Monod, différentes lettres de F.-César, d'un caractère généralement privé, son diplôme de bourgeois d'honneur du canton du Tessin, quelques écrits de lui, ses testaments, une enveloppe contenant des cheveux de lui. Rappelons à cette occasion que les Archives cantonales possèdent déjà en original et en copie, des lettres de cet homme d'Etat. La Bibliothèque cantonale a un dossier plus important.

V. *Le landammann Emmanuel de la Harpe,* fils du général Amédée, mort en 1842. — 27 numéros, soit ses brevets d'avocat, juge, député, conseiller d'Etat, des écrits de lui-même, des dossiers concernant ses travaux, la mission de confiance qu'il remplit en 1834 auprès du roi Charles-Albert à Chambéry, et particulièrement la mission de commissaire

fédéral qu'il remplit en 1839 lors des troubles du Valais (documents officiels, lettres privées).

VI. *La famille de la Harpe au XIXme siècle.* — 30 numéros, dont plusieurs sont consacrés aux événements de France, Louise de la Harpe ayant épousé le baron Haussmann, qui fut préfet de police de Paris sous le Second Empire.

VII. *Divers.* — 12 numéros, dont le principal est un mémoire autographe du général Jomini sur la campagne de 1815.

Le Conseil d'Etat a enregistré en son temps avec reconnaissance ce dépôt fort intéressant pour l'histoire de notre pays. D'autres familles vaudoises seraient certainement bien inspirées si elles agissaient de même, déposant leurs archives historiques dans le dépôt officiel de l'Etat, au lieu de les laisser se disperser, quelquefois hors du pays.

Ajoutons que ces documents sont classés et mis à la disposition du public, dans la mesure où il s'agit d'études historiques. M. R.

CHRONIQUE

La Société d'histoire de la Suisse romande a fait les 20, 21 et 22 septembre une intéressante excursion à Turin. Les privilégiés qui furent du voyage visitèrent entre autres les archives, l'exposition de la Maison de Savoie, le Palais royal, La Superga, etc.

La même société a eu son assemblée annuelle statutaire à Montreux le 10 novembre, dans la salle du Conseil communal de la maison de commune du Châtelard, sous la présidence de M. Charles Gilliard, remplaçant M. Godefroy de Blonay, malade.

M. Gilliard rendit hommage à la mémoire des membres décédés, fit adopter les comptes de la Société et admettre un certain nombre de candidats.